

# 1. Point sur Protocole



- Protocole du 15/12 au 20/01
- Lien FFT : [https://www.fft.fr/actualites/reprise-suite-les-mineurs-en-cours-collectifs-en-interieur-des-le-15-decembre?fbclid=IwAR2\\_blc-EkULQuZkxcrnhBaAmtjrKkePlslh6jHFiXYdalBeVFrrFHeB02E](https://www.fft.fr/actualites/reprise-suite-les-mineurs-en-cours-collectifs-en-interieur-des-le-15-decembre?fbclid=IwAR2_blc-EkULQuZkxcrnhBaAmtjrKkePlslh6jHFiXYdalBeVFrrFHeB02E)
- **Sous réserve de l'autorisation préfectorale et de l'autorisation de la Mairie**
- Couvre-feu à 20h pour tous
- Masque obligatoire dès qu'on ne joue pas
- Pas de limitation de nombre

	Plein Air ERP PA	Couverts ERP X	(Salle Po) ERP L
Jeunes	●	●	✘
Publics prioritaires	●	●	✘
Adultes	●	✘	✘

ERP : Etablissement Recevant du Public

# 1. Point sur Protocole

- Compétition : Pas de compétition pour le moment



Suite aux nombreuses interrogations que nous avons eues par ailleurs.

A ce jour, compte tenu des communications gouvernementales et en vertu du dernier document mis en ligne par le ministère des sports sur le protocole chez les mineurs (en cours de déclinaison pour les adultes) :

**« La reprise des activités est strictement limitée à l'entraînement individuel et collectif. La tenue des différentes compétitions (tournois, championnats, etc...) est suspendue jusqu'à fin décembre 2020 au moins afin d'éviter les brassages de population (collectifs de mineurs et leurs accompagnateurs) et les risques de contamination. »**

**La seule pratique encadrée et autorisée à ce jour concerne les cours collectifs ou individuels pour les mineurs et les adultes avec un enseignant/éducateur diplômé.**

De fait la compétition, soit les TMC, tournois internes, classiques, championnats ou autres ne sont pas autorisés et ce jusqu'à nouvel ordre.

Il est bien entendu qu'il en va de même pour la compétition chez les adultes.

Pour rappel seuls les matchs libres sont autorisés selon les modalités qui les encadrent.

Merci de votre patience et compréhension.

Sportivement